



**M. Emmanuel Macron**  
Président de la République  
Palais de l'Élysée,  
55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS, France

Paris, le 8 janvier 2025

## LETTRE OUVERTE

### **Objet : Demande de création d'un ministère de l'Enfance de plein exercice**

Monsieur le Président de la République,

La Dynamique pour les Droits des Enfants, réseau rassemblant 28 associations et collectifs engagés dans la défense des droits de l'enfant en France et à l'international, s'est vivement émue le 23 décembre dernier de l'absence de Ministère dédié à l'Enfance dans le Gouvernement de François Bayrou.

Alors que 16 millions d'enfants vivent aujourd'hui en France, soit 20,9% de la population française et près de 2,2 milliards à l'échelle mondiale, l'enfance doit être un sujet politique à part entière et mérite une attention singulière. Soutenues par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, nos associations vous demandent de porter une véritable ambition pour l'enfance via un Ministère dédié pour assurer une meilleure effectivité des droits de l'enfant. Vous-même aviez, en 2022, au moment du débat de l'entre-deux tours, rappelé que la protection des enfants serait une des priorités majeures de votre second quinquennat si vous étiez réélu. Il reste 30 mois pour tenir cette promesse.

Monsieur le Président, les missions d'un Ministère de l'Enfance de plein exercice et d'un Haut-Commissariat nous semblent complémentaires mais bel et bien différentes. En effet, si cette cause intéresse les citoyens et la majorité des partis politiques, l'enfance n'est pas suffisamment considérée et valorisée sur le plan politique. Un Ministère de l'Enfance permettrait de sortir de la logique de silo que nous pouvons connaître et d'aborder l'enfance de manière holistique. Un Ministère dédié piloterait l'élaboration, la mise en œuvre et la visibilité d'une stratégie nationale en faveur des enfants et des jeunes qui soit globale, transversale et intégrée, sans oublier les enfants accompagnés dans le cadre de la politique de développement et d'action humanitaire de la France. Il siègerait de manière permanente au conseil des Ministres et se prononcerait sur les impacts sur les enfants des autres champs des politiques publiques (immigration, justice, santé, éducation, solidarité internationale...). Il serait en mesure d'assurer la direction d'un département ministériel et notamment des administrations centrales relevant de son champ de compétence. Il représenterait le gouvernement dans les discussions avec le Parlement. Il travaillerait en interministérialité et veillerait à ce que soit

reconduit le Comité interministériel à l'enfance, impulsé en 2022 par la Première ministre Elisabeth Borne, pour bâtir une feuille de route nationale sur le sujet.

Alors que sera examiné dans les prochaines semaines un projet de loi de finances 2025, l'enfance doit être au cœur des débats budgétaires pour que des fonds adéquats lui soient alloués.

Enfin, ce Ministre devrait travailler avec les premiers concernés, à savoir les enfants et les jeunes, pour construire des politiques publiques efficaces, et s'engager pleinement sur la participation des enfants et des jeunes aux décisions et politiques publiques qui les concernent.

Fortes de notre expérience concernant les politiques de l'enfance, et alors que nous célébrerons le 26 janvier prochain les 35 ans de la signature par la France de la Convention internationale des droits de l'enfant, nous vous demandons, Monsieur le Président, de prendre en compte notre demande, comme vous l'aviez déjà fait en 2019, et de nommer dans les prochains jours un ministre en charge de l'Enfance. À l'approche de la fin du quinquennat, il vous faut agir dès maintenant pour que les promesses deviennent réalité.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

**La Dynamique pour les Droits des Enfants et notamment :**

Florine PRUCHON, coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants

Isabelle MORET, Directrice Générale de SOS Villages d'Enfants France

Adeline HAZAN, Présidente d'UNICEF France

Jonathan BOCQUET, Président de l'ANACEJ

Bruno ROY Président ANAMAAF

Pascale RIBES, Présidente d'APF France Handicap

Catherine LARRIEU, Présidente d'ASMAE – Association Sœur Emmanuelle

Olivier DUVAL, Président du BICE

Didier TRONCHE, Président de la CNAPE

Jean-Pierre DEBUISSON, Président de Droit d'Enfance

Joëlle SICAMOIS et Angèle LEFRANC, respectivement Directrice et chargée de plaidoyer de la  
Fondation pour l'Enfance

Francis CANTERINI, Président de France Parrainages

Julien BLOT, Président du GEPSO

Mélanie LUCHTENS, Coordinatrice du Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et  
Développement

Nadine BOYALS, Vice-Présidente de l'OCCE

Yolaine GUERIF, Directrice de Partage

Stéphane ALEXANDRE, co-Président du Réseau national des juniors associations (RNJA)

Aubin PERDRIOLLE, Délégué Général du Scoutisme Français

Claudine HUSSON, Administratrice collégiale de l'Union nationale des acteurs de parrainage de  
proximité (UNAPP)

Daniel GOLDBERG, Président de l'UNIOPSS

**Copie à : François Bayrou, Premier Ministre**

**Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.**

**Contacts :**

**Florine PRUCHON** – Coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants et Responsable du pôle plaidoyer de SOS Villages d'Enfants – [fpruchon@sosve.org](mailto:fpruchon@sosve.org) / 06.63.04.19.74

**Corentin BAILLEUL**, Responsable du pôle plaidoyer et programmes France – UNICEF France  
[cbailleul@unicef.fr](mailto:cbailleul@unicef.fr) / +33 7 64 36 82 93

**DYNAMIQUE COORDONNÉE PAR :**



**AVEC LA PARTICIPATION DE :**

